



LA MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES VOUS INFORME

BULLETIN DÉCEMBRE 2018

FÊTE DE NOËL POUR LES ENFANTS

Bonjour, nous cherchons des gens, qui seraient prêts à nous aider ou à contribuer à la fête de Noël, qui se tiendra **le 22 décembre de 13 h à 16 h au local des 50 ans + pour les enfants de 12 ans et moins.**

L'inscription doit se faire avant le 10 décembre, en appelant au 418-733-8477 et veuillez laisser le message
L'enfant doit être accompagné.

Chaque minute de votre temps va permettre de réaliser et de donner un sourire aux enfants, durant cette période des fêtes. Nous aurions besoin d'un costume de père Noël, alors si vous en avez un à nous prêter ou le vendre nous sommes preneurs.

Merci, du fond du coeur !

☺ LES MAMANS ☺

GUIGNOLÉE 2018: Le samedi 8 décembre en avant midi

La Guignolée est une campagne de sollicitation ayant pour but d'amasser des dons en argent et des denrées non périssables qui seront remis dans les Paniers de Noël.

Soyons généreux pour nos familles dans le besoin et merci aux bénévoles !

AFFAIRES MUNICIPALES

Voici les dates à retenir pour les assemblées ordinaires du conseil municipal pour 2019 :

14 janvier, 4 février, 4 mars, 1er avril, 6 mai, 3 juin, 8 juillet, 5 août, 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre

Les collectes des matières résiduelles, recyclables et tris seront confiées pour 2019 à Groupe Bouffard.

La municipalité a reçu une aide financière afin de permettre l'installation d'équipements servant à brancher des génératrices pour la salle du club des 50 ans et le garage municipal. Le but de cette démarche est d'avoir un endroit pour la population en cas de sinistres majeurs ou de pannes électriques prolongées.

Site WEB : N'hésitez pas à consulter le site WEB de la municipalité, il y a des informations intéressantes à chaque mois. Adresse : municipalite.grossesroches.ca

Le Conseil municipal de Grosses-Roches vous invite à l'assemblée spéciale **LE MERCREDI 12 DÉCEMBRE À 19 h 30** au local du Club des 50 ans et Plus du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches **pour l'adoption du budget 2019 et du Programme triennal des immobilisations.**

Les délibérations du Conseil porteront exclusivement sur le budget 2019 ainsi que la période des questions. Bienvenue à tous !



De plus, veuillez prendre note que le **bureau municipal sera fermé** durant la période des fêtes **du 24 décembre au 4 janvier** ainsi qu'**exceptionnellement tous les jeudis jusqu'à la fin décembre.**